

Caractéristiques

Parquet en chêne massif

Essence	Chêne	
Choix	I/BIS Château RUA Manoir RUA/RUB Orval RUB Rustique RUC Campagne	
Poses	À l'anglaise À la française Point de Hongrie Bâtons Rompus Coupe de pierre En échelle	
Finition	Brut à finir, huilé ou vitrifié	
Assemblage	Rainure et languette	
Aspect	Brut, poncé, mastiqué, brossé	
Largeur	Epaisseur 14 mm	80* 100* 120* 140 160 180 (pose collée)
	Epaisseur 21 mm	80 100 120 140 160 180 200 (pose collée/clouée)
Longueur	Variable	400 mm à 2500 mm

Pose dans le respect du DTU 51.1 pour la pose clouée du parquet, ou DTU 51.2 pour la pose collée
* compatible chauffage au sol

Masse volumique et poids

Environ 700 kg/m³, soit 10 kg/m² pour du 14 mm et 16kg/m² pour du 21 mm

Taux d'humidité

9% ± 2%.

Dureté

Résistance aux chocs (Nm/cm²) : 6.2 | Dureté Brinell parallèle aux fibres (N/mm²) : 57
Dureté Brinell perpendiculaire aux fibres (N/mm²) : 32 | Dureté Monnin : 3.5

Coefficient de rétractabilité

Pour une variation d'1% du taux d'humidité : Axial : ± 0.025% | Radial : ± 0.20% | Tangentiel : ± 0.31%

Caractéristiques au feu

Réaction au feu : M3 (moyennement inflammable)

Origine des bois

Locale - France/Belgique

Fabrication

100% Française

Eco-certification

Produits certifiés 100% PEFC

Conditionnement

Nos parquets sont de longueurs variables, de 400mm à 2 500mm, colisés par bottes de 5 lames, étiquetés et enveloppés sous film plastique ou feuillardés sur demande.

Humidité et air ambiant

Le chêne doit être entreposé 2 à 4 semaines dans la pièce où il doit être posé. La pièce ne doit pas dépasser 60 % d'humidité et le support doit également faire l'objet d'une mesure d'humidité. Tout parquet posé est un parquet accepté.

Comptabilité des supports

Dalle béton ou anhydrite	Oui
OSB, supports bois	Oui
Lambourdes chêne	Oui (21 mm)
Plancher chauffant hydraulique	Uniquement avec une épaisseur de 14 mm et largeur maximale de 120 mm
Plancher réversible	Non